

COMMENT FORMER LES PROFESSIONNELS DE L'ORIENTATION ?



Bo Klindt Poulsen, Aarhus University, Denmark

I. Comment peut-on évaluer la réforme de l'orientation de 2004 au Danemark ?

Depuis les années 1970, le système éducatif danois comprend globalement trois niveaux d'enseignement :

- L'école à vocation générale (niveaux 0-9/10, âge 6-15/16)
- L'école post-obligatoire, soit l'enseignement et la formation professionnels (EFP) soit l'école secondaire de deuxième cycle (3-4 ans)
- L'enseignement supérieur (2, 3½ ou 5 ans)

À chaque niveau, chaque établissement possède ses propres professionnels de l'orientation, lesquels travaillent dans un cadre et selon une législation distincts, ce qui constitue (au moins) 25 systèmes d'orientation différents. Il n'existait aucune formation centralisée à l'orientation professionnelle. À la place, la formation de base des professionnels de l'orientation s'effectuait au niveau local avec (au moins) 21 cours très différents et souvent très courts en dehors du système éducatif officiel.

Lors du passage à l'an 2000, cette jungle des systèmes de l'orientation a suscité un intérêt politique. Deux rapports centraux ont plaidé en faveur d'un changement fondamental dans l'orientation professionnelle au Danemark : d'une part, un rapport national du ministère de l'Éducation de 2001 sur l'« orientation intersectorielle » et, d'autre part, une note de présentation du pays de l'OCDE de 2002 sur les politiques en matière d'orientation professionnelle au Danemark.

Les deux rapports soulignaient le besoin de professionnalisation à travers la centralisation, l'impartialité et la formation, suggéraient un renforcement de l'orientation spécifique et mettaient l'accent sur le rôle de l'orientation dans la réduction des décrochages scolaires. Les transitions entre niveaux d'enseignement étaient considérées comme particulièrement essentielles dans la poursuite de ces objectifs.

Par conséquent, le parlement danois a voté en 2003 la toute première loi centrale sur l'orientation professionnelle, entrée en vigueur en 2004. Ses aspects les plus importants et de plus large portée étaient :

- La création de centres municipaux d'orientation pour la jeunesse, axés sur la transition de l'école à vocation générale vers l'EFP ou l'école secondaire de deuxième cycle, indépendants des écoles et autres établissements, avec des professionnels de l'orientation à plein-temps

- La création de centres régionaux d'orientation, axés sur la transition de l'école post-obligatoire vers l'enseignement supérieur, indépendants des écoles et autres établissements, avec des professionnels de l'orientation à plein-temps
- La mise en place d'un portail national en ligne sur l'offre complète d'enseignement public et les professions au Danemark, ug.dk (UddannelsesGuiden (Le guide de l'éducation))
- La mise en place de deux niveaux de formation à l'orientation publique dans le cadre de la formation continue, un cursus diplômant en orientation scolaire et professionnelle (60 ECTS) dans de hautes écoles et un programme de Master en orientation à l'université d'Aarhus.

La réforme de 2014 a fait évoluer l'orientation professionnelle publique au Danemark tant dans son contenu que sur sa forme. De plus, elle a ouvert la voie à encore davantage de changements au cours des 15 années qui ont suivi. En 2010, un troisième acteur central dans le domaine de l'orientation professionnelle dans les écoles a vu le jour, l'unité nationale eVejledning (orientation en ligne). En lien avec le portail national en ligne, UddannelsesGuiden (Le Guide de l'éducation), l'unité eVejledning, qui dépend du ministère de l'Éducation, propose depuis 2011 des services d'orientation par chat, e-mail, téléphone et entretiens en ligne. Le service d'orientation eVejledning s'adresse à tous les citoyens, quel que soit leur âge. La mise en place du service eVejledning visait essentiellement à libérer du temps pour les centres d'orientation municipaux et régionaux afin que ceux-ci puissent se concentrer plus précisément sur les jeunes à risque ou présentant des besoins spécifiques.

Les deux dernières réformes sur l'orientation ont été votées en 2018, prévoyant deux parcours très différents pour les deux centres d'orientation centraux, les centres municipaux et les centres régionaux. Les centres d'orientation régionaux, animés jusqu'alors par des acteurs régionaux (le plus souvent des établissements publics d'enseignement supérieur) dans le cadre de marchés publics de quatre ans, ont été repris par le ministère de l'Enseignement supérieur et un responsable national des centres régionaux vient d'être nommé.

Par ailleurs, la nouvelle législation a dissous les centres municipaux d'orientation pour la jeunesse, laissant aux municipalités le choix d'organiser elles-mêmes leurs efforts en faveur des jeunes à risque. Dans certaines municipalités, les centres d'orientation pour la jeunesse seront maintenus tels que nous les connaissons, et dans d'autres municipalités, de nouvelles structures et organisations sont en train d'être mises en place, mais tous auront pour nouvel axe la coopération pluridisciplinaire.

L'objectif politique de mener 95 % d'une cohorte de jeunes à faire des études post-obligatoires complètes (soit l'enseignement secondaire de deuxième cycle soit l'EFT) 25 ans après la 9e, et 60 % d'une cohorte de jeunes à faire des études supérieures complètes a permis d'obtenir des repères importants pour mesurer l'effet de la (des) réforme(s) de l'orientation. En 2015, les objectifs avaient (presque) été atteints, les prévisions indiquant que 92 % du groupe de jeunes qui finissent la 9e iraient jusqu'au bout de leur éducation post-obligatoire, et 61 % feraient des études supérieures complètes.

Ces objectifs n'ont toutefois pas été sans poser problème en tant qu'outils de gestion politique. La réalisation apparente des objectifs masque le fait qu'au cours des 15 dernières années, le Danemark a connu une forte diminution du nombre de demandes d'inscription dans les établissements d'EFP et

une popularité similaire de l'enseignement secondaire de deuxième cycle. En 2016 et 2017, à peine 18,5 % des jeunes de 9e et 10e se sont inscrits à un programme d'EFP, alors que 74 % environ se sont inscrits dans un établissement secondaire de deuxième cycle. Les chiffres de 2018 montrent une légère augmentation des inscriptions dans l'EFP (atteignant 19,4 %) et une diminution correspondante des inscriptions dans le secondaire de deuxième cycle (atteignant 73,1 %). Par ailleurs, le nombre d'abandons dans les programmes d'EFP reste assez élevé.

Les prévisions indiquent une pénurie de 70 000 travailleurs qualifiés au Danemark en 2025, si cette tendance ne s'inverse pas.

Sur le plan politique, l'orientation dans les dernières années de l'école obligatoire et à la transition entre l'école et l'enseignement post-obligatoire a été considérée comme un point essentiel pour atteindre les objectifs d'éducation, d'abord les 95 %, et, ces dernières années, pour répondre au besoin en main-d'œuvre qualifiée. Le dernier point a tout particulièrement été un point politique central de critique à l'égard des institutions et des acteurs de l'orientation et, au cours des cinq dernières années, les centres municipaux d'orientation pour la jeunesse ont subi d'importantes coupes budgétaires et, comme décrit plus haut, une réforme qui a complètement modifié la structure organisationnelle et reconfié certaines des tâches des centres d'orientation pour la jeunesse aux écoles, comme avant 2004. Le postulat politique semble être que le système d'orientation tel qu'il a été façonné au cours des 15 dernières années n'est pas en mesure de relever les défis du pays en matière de main-d'œuvre.

L'histoire du système d'orientation danois depuis 2004 pourrait donc se résumer à deux pas en avant et (au moins) un pas en arrière.

II. Dans quelle mesure la formation pour les professionnels de l'orientation a-t-elle été touchée ?

Alors que le cadre politique et organisationnel de l'orientation est soumis à pression au Danemark, nous avons assisté ces 15 dernières années à une forte professionnalisation dans le domaine de l'orientation. Comme nous l'avons dit, la réforme de 2004 a conduit à la centralisation des institutions et de l'enseignement. Si, avant la réforme, les conseillers d'orientation étaient souvent seuls dans leur école, les nouveaux centres d'orientation ont créé un environnement et une identité professionnels, notamment parce que la plupart des conseillers sont passés de conseillers à temps partiel (et enseignants à temps partiel) à conseillers à temps plein. Le développement des centres d'orientation s'est articulé autour de concepts tels que le partage des connaissances, la supervision collégiale, les groupes d'échange d'expériences et forums similaires de réflexion professionnelle qui ont été intégrés aux processus de développement de la qualité des centres.

Jusqu'à ce qu'elle soit modifiée en 2018, la loi précisait que les conseillers des centres d'orientation municipaux ou régionaux devaient être titulaires d'un diplôme ou d'un master en orientation (60 ECTS, cadre de qualification 6 et 7) ou qualifications similaires.

Les deux programmes d'études ont été mis en place respectivement dans des hautes écoles à travers le pays et à l'université d'Aarhus (master en orientation). Le cursus diplômant est régi par un règlement national, et les différents prestataires se rencontrent régulièrement pour en coordonner le contenu et la forme. Par ailleurs, chaque cursus diplômant dispose d'un panel de référence composé de membres représentant les professionnels de l'orientation. On y discute des défis réels et des évolutions de l'orientation ainsi que des potentiels et des lacunes du cursus diplômant du point de vue de la profession.

Au cours des premières années qui ont suivi la réforme de 2004, la plupart des étudiants du cursus diplômant provenaient des centres d'orientation pour la jeunesse municipaux et régionaux. En effet, les conseillers devaient répondre aux exigences de formation de la nouvelle loi sur l'orientation. Depuis ces dernières années, les étudiants proviennent d'horizons plus différents (services de l'emploi, syndicats, établissements d'EFPP, établissements secondaires de 2e cycle, enseignement supérieur, associations de logement locatif, prisons, services RH d'entreprises, etc.) À bien des égards, cela reflète la situation actuelle au Danemark, 1) où l'orientation n'est pas une profession « stable » ou protégée, mais pratiquée dans de nombreux endroits, 2) où l'orientation est davantage considérée comme une coopération entre de nombreux acteurs différents, et 3) où (pratiquement) toutes les personnes qui travaillent dans ce domaine au Danemark possèdent une autre profession ou formation de base.

Le programme de master en orientation, par ailleurs, n'est proposé qu'à l'université d'Aarhus (en tant que formation continue uniquement), et il est davantage axé sur la recherche et la production de connaissances dans le domaine de l'orientation. De nombreux diplômés occupent des postes de spécialistes de l'orientation (par ex. dans les centres d'orientation) ou de développeurs d'orientation. Nombreux sont les conférenciers des hautes écoles responsables du cursus diplômant à être titulaires d'un master en orientation.

Nous mentionnerons ici deux difficultés fréquemment rencontrées dans la formation à l'orientation, puisqu'elles sont communes aux diplômés du programme diplômant et à ceux du programme de master.

1. Les diplômés disent toujours éprouver des difficultés à mettre en pratique les connaissances et les compétences acquises dans le cadre de leur formation. Dans certaines institutions d'orientation, l'obtention du niveau de formation requis n'est autre qu'une exigence bureaucratique, qui est facilement mentionnée dans des rapports de qualité, et les managers et collègues des diplômés ne s'intéressent pas à ce que les diplômés ont appris et à la façon dont ils peuvent contribuer au développement de leur organisation. De nouvelles initiatives prises par plusieurs hautes écoles proposant un cursus diplômant portent sur le dialogue avec les responsables d'organismes d'orientation sur les résultats potentiels d'une formation à l'orientation pour l'ensemble de l'organisation, et sur l'offre de cours, journées thématiques et de services de conseil axés sur l'apprentissage organisationnel.
2. En lien étroit avec la difficulté indiquée ci-dessus, la frustration des étudiants de ne pouvoir offrir un service d'orientation tel qu'ils l'ont appris pendant leur formation en raison des exigences bureaucratiques de la direction et des priorités politiques.

III. Quels sont les effets observés sur l'orientation dans les écoles et sur le parcours des élèves ?

La réforme de 2004 et les réformes suivantes exigent un degré élevé de coopération entre les établissements scolaires et les centres d'orientation pour la jeunesse (et, pour le niveau d'enseignement suivant, entre les établissements secondaires de 2e cycle et les centres d'orientation régionaux). Dans certains établissements, cette coopération a été facile à mettre en place et la relation professionnelle entre les enseignants et les professionnels de l'orientation est bonne. Dans d'autres établissements, cette coopération reste très difficile, même après 15 ans, et les professionnels de l'orientation se sentent plutôt marginalisés au sein de l'établissement, sans réelle coopération professionnelle.

Les conditions varient d'une école à l'autre, en fonction des priorités des directeurs et des autorités scolaires locales. Dans une récente thèse de doctorat, Randi Skovhus montre les différents modes de coopération entre enseignants et les professionnels de l'orientation ainsi que les conséquences sur la perception des étudiants d'une orientation pertinente en milieu scolaire.

Ces dernières années, des établissements scolaires et municipalités ont participé à des projets de recherche et développement visant à rapprocher le contenu des matières enseignées des activités d'orientation. Dans une certaine mesure, cela a également été une priorité politique, notamment de Local Government Denmark (une organisation politique pour les municipalités) et du syndicat des enseignants danois (qui compte également de nombreux professionnels de l'orientation dans les centres d'orientation pour la jeunesse).

Cependant, les coupes sombres dont ont fait l'objet les centres municipaux d'orientation pour la jeunesse et une réforme de l'école (en 2013/2014) qui confie aux enseignants la responsabilité première de l'éducation à l'orientation, sans prévoir de moyens pour la mise à niveau de leurs compétences dans ce domaine, freinent constamment la mise en place d'une coopération satisfaisante, significative et cohérente.

Comme indiqué dans la première partie, le parcours des élèves a beaucoup évolué au cours des 15 dernières années, avec une forte augmentation du nombre d'inscriptions dans les établissements secondaires de 2e cycle dans la majeure partie du pays. Le parcours des étudiants est considérablement influencé par les enjeux sociétaux tels que le discours sur le choix de la « bonne » formation du premier coup ; privilégier la sécurité à la prise de risques ; l'apprentissage tout au long de la vie et le plan de carrière ; la crainte des départs naturels en cas de choix d'un parcours d'EFP et plus encore la crainte de perdre son emploi en raison de la délocalisation ou d'une main-d'œuvre étrangère moins chère ; et la prédominance générale des savoirs par rapport au savoir-faire.

Les efforts portent ainsi depuis ces dernières années sur l'élargissement de la perspective éducative et professionnelle des élèves et de leurs parents afin de redonner un attrait aux cursus d'EFP et aux carrières dans l'artisanat. Cela implique le développement des compétences des enseignants et des professionnels de l'orientation au moyen de cours, de projets d'apprentissage pratique et de recherche active et d'autres activités, avec un axe sur l'apprentissage de l'orientation et la coopération professionnelle.

IV. Bibliographie

- Aftale om bedre veje til uddannelse og job [Agreement on better ways to education and job]*. (2017). Regeringen + alle andre partier [The Government + all other parties in parliament] <https://uvm.dk/-/media/filer/uvm/i-fokus/fgu/171115-fgu-aftaletekst.pdf>
- Aftale om bedre og mere attraktive erhvervsuddannelser [Agreement on better and more attractive VET]*. (2013). Regeringen + de fleste andre partier [The Government + most other parties in Parliament]. <https://uvm.dk/-/media/filer/uvm/udd/erhverv/pdf14/feb/140224-endelig-aftaletekst-25-2-2014.pdf?la=da>
- EVA [Danish Evaluation Institute] (2007). *Vejledning om valg af uddannelse og erhverv [Guidance on educational and vocational choice]*. København: EVA. https://www.eva.dk/sites/eva/files/2017-07/vejledning_om_valg_af_uddannelse_og_erhverv.pdf
- EVA [Danish Evaluation Institute] (2016). *Efterskolernes vejledning [Guidance in continuation schools]*. København: EVA. <https://www.eva.dk/grundskole/efterskolernes-vejledning>
- EVA [Danish Evaluation Institute] (2018). *Unges oplevelse af uddannelsesvalg og vejledning i 9. klasse [How do young people experience educational choice and guidance in grade 9]*. København: EVA. <https://www.eva.dk/grundskole/unges-oplevelse-uddannelsesvalg-vejledning-9-klasse>
- Flere unge i uddannelse og job [More young people in education and job]*. (2009) Regeringen + Socialdemokratiet, Dansk Folkeparti, Det radikale Venstre [The Government + The Socialdemocratic Party, Danish People's Party, The socialliberal party]. <https://uvm.dk/-/media/filer/uvm/udd/erhverv/pdf09/091118-aftale-flere-unge-uddannelse-job-ny.pdf?la=da>
- Poulsen, B. K., Thomsen, R., Buhl, R., & Hagmayer, I. A. (2016). *Udsyn i udskolingen. [Insights and outlooks – career learning in the final years of compulsory school]*. Kbh.: KL & DLF.
- Poulsen, B. K., Skovhus, R. B., & Thomsen, R. (2018). Widening opportunities for career guidance: research circles and social justice. In T. Hooley, R. G. Sultana, & R. Thomsen (eds.). *Career guidance for social justice: contesting neoliberalism*, Vol. 1, London & New York: Routledge, Routledge Studies in Education, Neoliberalism, and Marxism, Routledge, Nr. 16, s. 211-225.
- Rambøll Management. (2009). *Evaluering af Ungdommens Uddannelsesvejledning København [Evaluation of Youth Guidance Centre Copenhagen]*. København: Københavns Kommune. https://www.kk.dk/sites/default/files/edoc_old_format/Boerne-%20og%20Ungdomsudvalget/11-03-2009%2014.00.00/Referat/13-03-2009%2010.23.44/4362510.PDF
- Skovhus, R.B. (2018). *Vejledning. Valg og læring [Career guidance. Choice and learning]*. Aarhus: Trykværket.
- Uddannelses- og Forskningsministeriet [Ministry of Higher Education and Research]. (2017). *Uddannelses- og forskningspolitisk redegørelse [Review on Educational and Research Policy]*. https://ufm.dk/publikationer/2017/filer/ufm_ufr.pdf
- Undervisningsministeriet [Ministry of Education]. (2018). *Notat om tilmelding til ungdomsuddannelse 2018 [Note on enrolment for post-compulsory education 2018]* <https://uvm.dk/-/media/filer/uvm/adm/pdf18/mar/180321-notat-tilmelding-til-ungdomsuddannelse-2018.pdf?la=da>